

Collectif Odyssée Beaune
collectifodysseebeaune@gmail.com

M. le Préfet de département
Préfecture de la Côte d'Or
21000 DIJON

Objet : Recours sur la décision concernant la famille Krasniqi

Beaune, mardi 17 juillet 2018

Monsieur le Préfet,

Ce lundi 16 juillet 2018, les forces de l'ordre sont venues chercher une famille composée d'un couple parental et de deux jeunes enfants de moins de quatre ans, pour les conduire au Centre de Rétention Administrative de Metz afin qu'ils soient expulsés dans les plus brefs délais (24h selon nos dernières informations).

Cette famille est accompagnée depuis un an par le Collectif Odyssée Beaune (COB). Ce collectif d'associations et de citoyens est né en 2015 pour participer localement à l'accueil des réfugiés et il compte aujourd'hui près d'une centaine de contributeurs.

Le COB assure bénévolement et sur fonds privés l'hébergement, une partie de l'intendance à vivre et l'accompagnement humain de la famille afin qu'elle puisse vivre décemment en attendant le résultat des recours. Notre collectif est relayé à Nolay par un groupe d'habitants qui assure au jour le jour le soutien de la famille.

Cette famille ayant réussi une excellente intégration (école, vie associative, entraide, etc.) d'une part, et une procédure de recours devant la Cour Nationale des Demandeurs d'Asiles étant en cours d'autre part, le COB fait part de sa totale incompréhension.

Nous vous prions instamment de reconsidérer votre décision, et nous nous engageons par ailleurs à poursuivre l'accompagnement de la famille dans son intégration.

Nous vous prions d'agréer, M. le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le COB,
Secours populaire, Secours catholique, Croix rouge, CCFD-Terre solidaire,
Engagement Citoyen pour Beaune